

« Une anticipation de l'inéluctable, un raccourci définitif »

Le suicide dans La Presse et dans L'Avenir de la Vienne en 1890

Jessica Glatigny



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/145>

DOI : 10.4000/abpo.145

ISBN : 978-2-7535-1513-0

ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2009

Pagination : 47-59

ISBN : 978-2-7535-0875-0

ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Jessica Glatigny, « « Une anticipation de l'inéluctable, un raccourci définitif » », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 116-1 | 2009, mis en ligne le 31 décembre 2009, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/145> ; DOI : 10.4000/abpo.145

« Une anticipation de l'inéluctable, un raccourci définitif¹ »

Le suicide dans La Presse et dans L'Avenir de la Vienne en 1890

Jessica GLATIGNY

Doctorante en histoire contemporaine,
université de Québec à Montréal, université Laval,
université de Poitiers

À quelques exceptions près², le fait divers a été essentiellement étudié dans la presse française. C'est pourquoi il semble important de proposer une histoire comparée des faits divers entre Poitiers et Montréal, de 1880 à 1940. Les deux journaux retenus dans la présente contribution sont La Presse pour Montréal et L'Avenir de la Vienne pour Poitiers. Nul doute que la perception, la place et le traitement du fait divers pouvaient être différents entre les deux périodiques, notamment parce que le journal québécois est partiellement influencé par le nouveau journalisme américain³ qui repose sur l'exploitation systématique des techniques de reportage. Il assigne un rôle différent à la presse qui ne doit pas se limiter à discourir sur la réalité, mais doit au besoin contribuer à la changer. Il redéfinit les « nouvelles », les human interest stories, présentées comme ce qui intéresse les lecteurs. L'hypothèse d'un traitement différent du fait divers se trouve renforcée

1. Expression de COMTE-SPONVILLE, Roger, « Suicides, générations et culture », *Frontières*, volume 12, n° 1, automne 1999, p. 4.

2. Voir LANGLAIS-DEMIGNÉ, Maxence, *Faits divers et histoire sociale : étude et analyse des faits divers dans le Moniteur Acadien (1868-1900)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Poitiers, 2001, 170 f° ; GLATIGNY, Jessica, *Les faits divers liés au milieu maritime d'après L'Évangéline de 1900 à 1930*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Poitiers, 2004, 158 f° ; GLATIGNY, Jessica, *Les faits divers dans la presse acadienne (L'Évangéline à Moncton) et dans la presse québécoise (La Presse à Montréal) 1945-1982*, mémoire de master recherche 2^e année, Université de Poitiers, 2005, 140 f°.

3. DE BONVILLE, Jean, « Le nouveau journalisme américain et la presse québécoise à la fin du XIX^e siècle », dans SAUVAGEAU, Florian (dir.), *Variations sur l'influence culturelle américaine*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 73-100.

par l'étude du sociologue Marc Lits⁴ qui montre, à partir de l'exemple de la Côte d'Ivoire, que le fait divers, comme catégorie générique, n'existe pas dans le champ culturel d'autres pays, et qu'il peut être différent d'une société francophone à une autre. Il est donc vraisemblable que le fait divers n'occupe pas la même place dans le journal poitevin et dans le journal québécois. Toutefois, le fait divers est un domaine immense, nécessitant de faire des choix. Aussi dans les pages qui suivent avons-nous retenu le suicide qui se situe entre le fait divers criminel et celui relatif aux accidents et catastrophes diverses.

Le suicide devenu objet de recherche à la fin du XIX^e siècle est perçu et présenté de la même façon dans les deux journaux. C'est l'acte par lequel un individu se donne intentionnellement la mort. Il exprime la rupture brutale de l'instinct de survie⁵. Précisons encore que le suicide n'occupe pas la première place. Ce sont en effet d'autres catégories de faits divers qui figurent régulièrement dans les colonnes de La Presse et de L'Avenir de la Vienne.

Les différents types de faits divers en 1890

	L'Avenir de la Vienne	La Presse
Délits (dont vols)	45,74 % (15,09 %)	34,48 % (13,03 %)
Accidents	16,78 %	25,77 %
Incendies	8,04 %	9,56 %
Catastrophes naturelles	4,14 %	7,2 %
Crimes	6,57 %	6,9 %
Suicides	3,40 %	4,84 %
Faits divers non dramatiques (actes de probité, pêche miraculeuse...)	8,28 %	5,13 %
Autres (duel, disparition, épidémie...)	7,04%	6,1 %

La simple observation de ces données quantitatives suffit à souligner que les deux quotidiens ne présentent pas de grandes différences. Contrairement aux idées reçues⁶, ce n'est pas le crime sanglant ou les populations « fétides »

4. LITS, Marc, « Le fait divers : un genre strictement francophone ? », dans ADAM, Jean-Michel, HERMAN, Thierry, et LUGRIN, Gilles, Genres de la presse écrite et analyse de discours, SEMEN 13 (Revue de sémio-linguistique des textes et discours), Paris, Les Belles Lettres, 2001, p. 37-47.

5. M'SILI, Marine, Le Fait divers en République : histoire sociale de 1870 à nos jours, Paris, CNRS Éditions, 2000, p. 51.

6. DUBIED, Annick, et LITS, Marc, Le Fait divers, Paris, PUF, Collection « Que sais-je ? » n° 3479, 1999, p. 51.

vivant dans des « cloaques immondes » et se livrant à toutes sortes d'actions horribles qui occupent la première place. Il ressort en effet de ce tableau que le délit, et en particulier le vol, l'emporte largement et correspond aux choix des comités de rédaction et des attentes supposées du lectorat de chacun. Le délit peut être défini comme une violation d'une norme légale. Ce qui le distingue du crime, c'est notamment l'absence de cadavre et plus globalement la moindre gravité des actions commises. Si le crime est souvent traité à la Une dans la presse populaire française des années 1890, sa place, par rapport à l'ensemble des faits divers, est marginale. Même les articles relatifs aux incendies le dépassent. Quant aux suicides, s'ils ne sont pas absents, leur présence dans les pages des deux quotidiens francophones s'avère relativement discrète, davantage dans L'Avenir de la Vienne que dans La Presse. Cette faible présence peut s'expliquer en partie par le fait que les journalistes appartiennent à des sociétés « traditionnelles » dans lesquelles la morale, la religion et les sensibilités collectives censurent tout ce qui se rapporte à la mort volontaire. Il convient également de souligner que dans les « canards » comme dans les « nouvelles à sensation » de la première moitié du XIX^e siècle, le suicide n'a guère fait l'objet de commentaires abondants, comme si son évocation ouvrait la porte à des « abîmes d'inconvenances ». En effet, pour beaucoup, le suicide reste un sujet tabou que les hommes et les femmes préfèrent éviter. Le silence semble en effet préférable. En effet, pour les familles et la communauté, le suicide attise le sentiment de culpabilité, il est aussi une sorte de marque d'infamie. Le geste désespéré ternit la réputation d'une maisonnée, d'un village ou d'un quartier. Cette hostilité à l'égard du suicide peut, au-delà des émotions, se comprendre à partir de trois dispositions. En premier lieu, l'évocation du droit naturel s'avère importante ; il consiste en l'obligation de « l'être humain de la conservation de lui-même ». La deuxième, d'ordre social, affirme que le suicide est « une transgression de notre devoir envers les autres hommes » puisque l'homme est dans la société comme une partie dans un tout. Le dernier argument est d'ordre religieux, le geste du candidat à la mort volontaire transgresse « notre devoir envers Dieu⁷ ». Pourtant, malgré ces interdits fortement présents dans les mentalités collectives, le suicide a toujours été mentionné dans les journaux, même si ses traces étaient éparpillées au gré des livraisons et des années.

Le présent travail a pour objectif de saisir de quelle façon L'Avenir de la Vienne et La Presse perçoivent le suicide. Pour cela, il convient de s'attacher aux explications données aux gestes des malheureux, tout en essayant de comprendre les logiques rédactionnelles conduisant les deux périodiques à publier des notices, des brèves ou des articles sur le suicide. Pour mener à bien cette enquête, la méthode des « semaines reconstruites » a été utilisée⁸.

7. DOUCET, Hubert, « Choisir son style de mort : un essai d'interprétation », dans : Les suicides, Cahiers de recherche éthique 11, Montréal, FIDES, 1985, p. 190.

8. Le corpus du présent travail correspond à 46 jours par an selon la méthode des « semaines reconstruites », c'est-à-dire, le jeudi de la première semaine, le vendredi de la

Les moyens de la mort volontaire

Pour Émile Durkheim, l'étude des manières de se donner la mort ne permet pas d'apprendre quelque chose sur le suicide lui-même. Maurice Halbwachs pense le contraire, affirmant que le « moyen » est un élément de la décision de passer à l'acte⁹. Sans doute, suggère-t-il avec force, la résolution de se tuer est plus forte quand le « moyen » de passer de vie à trépas a été choisi. Bien des suicides, toujours selon Halbwachs, n'ont pas lieu parce que le moyen a été mal choisi. S'il est difficile d'en apporter la preuve, tout se passe comme si les deux journaux partageaient ce point de vue. Il est très rare que les modes opératoires ne soient pas indiqués dans les récits publiés. L'Avenir de la Vienne ne le mentionne pas dans deux cas seulement. La première fois, l'annonce du suicide se réduit à une mention lapidaire, le journaliste indiquant que l'information vient de lui être transmise et qu'il n'a malheureusement pas plus de précisions à offrir aux lecteurs avant le bouclage du journal. Le deuxième article s'avère également très bref : le « petit reporter » écrit que la nouvelle du suicide lui est parvenue par télégramme. Dans ce cas, le texte n'est pas entièrement repris mais recomposé pour être présenté. Toutefois, le lecteur apprend que le suicidé était un soldat et le lecteur, en l'absence d'autres indications, peut malgré tout imaginer que le militaire s'est donné la mort non pas à l'aide d'une arme blanche, mais en faisant usage d'une arme à feu¹⁰. Dans La Presse, deux articles également, n'indiquent pas le « moyen ». Dans un cas, c'est parce que le suicide n'a été déclaré qu'une fois le cadavre découvert, dans le second, un article révèle que onze suicides se sont produits à Paris en une journée, sans ajouter d'autres précisions¹¹. Peut-être s'agissait-il de faire écho aux suicides « fin de siècle » où des désespérés se jetaient d'un lieu élevé, comme du haut de Notre-Dame de Paris. Dès les années 1880, la France a la réputation de connaître une véritable épidémie de suicides¹². La présence de cet article peut s'expliquer aussi par « loi des séries », qui est une création médiatique et qui désigne, à l'attention du lecteur, la répétition d'événements similaires¹³. Soulignons le paradoxe qui veut que ce soit La Presse et non L'Avenir de la Vienne qui publie cette information. Sans doute le grand quotidien de Montréal veut-il faire réagir la population québécoise et lui montrer par l'exemple, sans faire de longs commentaires, que la société française n'est pas nécessairement un modèle à imiter.

Pour tous les autres cas de suicide mentionnés dans les colonnes des deux journaux, les moyens sont pratiquement identiques, même si les proportions diffèrent. Ainsi, l'asphyxie et « en se précipitant » sont les métho-

deuxième, le samedi de la troisième...

9. HALBWACHS, Maurice, *Les Causes du suicide*, Paris, PUF, Collection « Le lien social », 2002, p. 31 à 33.

10. L'Avenir de la Vienne, 11 décembre 1890, p. 1.

11. La Presse, 15 octobre 1890, p. 4.

12. Ibidem, p. 181.

13. M'SILI, Marine, *Le Fait divers en République...*, op. cit., p. 111.

des les plus fréquemment évoquées dans L'Avenir de la Vienne (21 %). En revanche, dans La Presse, ils ne représentent que 8,5 % des techniques suicidaires. La mort violente, à l'aide d'un revolver ou d'un fusil, se hisse en tête des articles prenant place dans La Presse, alors que le suicide par arme à feu est, en proportion, minoré dans le journal poitevin avec 14 %.

Après la mort sonore, la mort silencieuse de la pendaison. La place respective dans chaque journal présente, une fois de plus, des différences notables. En l'absence de statistiques officielles, le lecteur, s'il s'en tient à ce qui est imprimé, a bien le sentiment que l'on se pend davantage dans le département de la Vienne que dans la région de Montréal. Il reste enfin l'arme blanche, dans des proportions équivalentes¹⁴, et l'empoisonnement.

Sans doute quelques modes opératoires, qui ne sont qu'une sélection des moyens de se donner la mort par les « faits-diversiers » des deux organes de presse, sont-ils plus particulièrement significatifs. Dans les deux sociétés, les armes à feu jouent un rôle non négligeable et correspondent assurément à des traditions sociales et culturelles : l'importance des armes, dans la culture nord-américaine mais aussi poitevine où les distances sont parfois évaluées dans les campagnes en « portées de fusil », l'atteste. Le trait le plus remarquable est sans doute la pendaison. Selon Barrie Ratcliffe, il s'agit d'un procédé mortifère plutôt rural¹⁵. Aussi, il n'est pas surprenant qu'ils soient plus souvent cités par L'Avenir de la Vienne qui correspond alors à une région où pèse encore de manière considérable le monde paysan. La Presse traite essentiellement des suicides qui ont eu pour cadre la ville de Montréal, alors en pleine période d'industrialisation et d'urbanisation. Les articles consacrés au suicide ne font presque jamais figurer dans le titre le « moyen » utilisé pour se donner la mort à l'exception de ceux parus dans La Presse. L'information possède alors le goût de la nouveauté. Il s'agit d'attirer l'attention des lecteurs en insistant sur le côté mystérieux ou étrange d'un suicide au vitriol ou par noyade dans une barrique de vinaigre. Ce dernier cas¹⁶ a été manifestement publié à cause de sa rareté. En effet, selon Georges Auclair, la conception que la société se fait du suicide implique une sobriété excluant toute singularité dans les procédés d'autodestruction, sans quoi le suicide serait tourné en dérision¹⁷. L'article publié dans La Presse ne se contente pas des faits immédiats. Il propose à sa manière une sorte de généalogie indiquant que ce « moyen » a déjà été utilisé par le duc de Clarence condamné à mort par le roi Charles I^{er}. Le journaliste insiste sur ce précédent historique parce que la répétition, qui associe « des faits de structure semblable » mais séparés par un tel laps de temps qu'il est impossible d'établir un lien réel entre eux, produit un

14. 7,14 % dans L'Avenir de la Vienne et 8,57 % dans La Presse.

15. BORDELEAU, François, Le suicide dans le district judiciaire de Montréal (de 1815 à 1843 et de 1893 à 1903), mémoire de maîtrise d'histoire, Université du Québec à Montréal, 2001, p. 77.

16. La Presse, 9 juillet 1890, p. 4.

17. AUCLAIR, Georges, Le Mana quotidien : structures et fonctions de la chronique des faits divers, Paris, Éditions Anthropos, 1982, nouv. éd., p. 44.

effet d'insinuation. L'histoire, même la plus quotidienne ou la plus macabre, semble condamnée à se répéter et à réitérer les mêmes péripéties. De la sorte, le nouveau ne fait jamais qu'imiter l'ancien, ou plus exactement il lui donne du sens en donnant le sentiment du « déjà vu »¹⁸.

La situation socioprofessionnelle

Anne Claude Ambroise-Rendu a montré, dans son étude consacrée aux « petits récits des faits ordinaires », que les protagonistes de ces drames quotidiens appartenaient pour l'essentiel, du moins quand ils sont mentionnés, aux milieux socioprofessionnels populaires¹⁹. On peut donc se demander si en 1890 les éléments fournis par les articles de *L'Avenir de la Vienne* et de *La Presse* permettent d'obtenir un tableau similaire ou si d'autres catégories sociales sont mentionnées. Le suicide bourgeois est bien un thème littéraire.

Dans les deux quotidiens, à travers le prisme du suicide, ce ne sont pas les mêmes sociétés. Les désespérés ne renvoient pas la même image de la stratification ou de l'assemblage social. Dans *L'Avenir de la Vienne*, les militaires fournissent le plus important contingent de suicidés avec 35 % de l'ensemble, ce qui est considérable. Il est vrai que, avant la Première Guerre mondiale, Poitiers avait parfois été surnommé « ville de couvents et de casernes ». Dans *La Presse*, les articles abordant le suicide de soldats ne représentait que 8,5 % du total des articles de l'année 1890. Sans doute, ces chiffres reflètent-ils le poids des casernes dans chaque ville. Selon François Bordeleau la présence militaire à Montréal n'est plus aussi importante qu'au milieu du XIX^e siècle²⁰. Par ailleurs, la tendance remarquée dans *L'Avenir de la Vienne* reflète bien celle observée à l'échelle de la France. Jean-Claude Chesnais ayant montré qu'entre 1875 et 1885, les militaires se tuent deux fois plus que les civils²¹. À leur propos, Émile Durkheim parle de suicide altruiste. En effet, selon lui, l'homme qui a endossé l'uniforme abdique une partie de sa personnalité pour se conformer aux ordres et à la discipline : « La première qualité du soldat est une sorte d'impersonnalité, il faut qu'il soit exercé à faire peu de cas de sa personne, puisqu'il doit être prêt à en faire le sacrifice dès qu'il en a reçu l'ordre ». Aussi le principe de sa conduite est en dehors de lui-même, d'où la décision de se tuer « pour la moindre contrariété, pour les raisons les plus futiles, pour un refus de permission, pour une réprimande »²².

Dans le périodique diffusé dans le département de la Vienne, le deuxième groupe est celui des ouvriers, plus de vingt pour cent (21,4 %)

18. Ibidem, p. 86 à 88.

19. AMBROISE-RENDU, Anne Claude, *Petits Récits des désordres ordinaires : les faits divers dans la presse française des débuts de la III^e République à la Grande Guerre*, Paris, Éditions Seli Arslan, 2004, p. 160.

20. BORDELEAU, François, *Le Suicide...*, op. cit., p. 74.

21. Ibidem.

22. HALBWACHS, Maurice, *Les Causes...*, op. cit., p. 64.

alors qu'ils sont deux fois moins nombreux à apparaître dans les pages du quotidien montréalais (8,5 %). Le Poitou contemporain, tel qu'il se dessine à la fin du XIX^e siècle, n'est pas une région industrielle. À l'exception de la manufacture de Châtellerault, il n'existe que des ateliers dispersés et des entreprises de taille réduite. Aussi, le plus grand nombre de mentions concernant les salariés du secteur secondaire peut s'expliquer par une sensibilité plus grande à l'égard d'une activité professionnelle plutôt rare. Toutefois l'hypothèse la plus plausible réside dans le fait que, dans la plupart des articles, les « faits-diversiers » ne font pas de distinction entre journaliers employés aux travaux de l'agriculture et ouvriers industriels. Dans le journal La Presse, le monde de la boutique et du commerce est fortement présent. Les proportions d'articles (20 %) le concernant sont l'équivalent de celles des ouvriers de l'espace poitevin. On le sait, les contours du groupe des commerçants sont fluctuants au gré des évolutions économiques et des transformations urbaines. Il est souvent un secteur « de passage » entre diverses catégories sociales. Certains vivent extrêmement chichement, ayant déjà basculé dans la misère ; d'autres, en revanche, ont le sentiment de connaître une ascension sociale leur permettant d'avoir un mode de vie identique à celui des élites. Catégorie en expansion, ce groupe est également fragile, prêt à se contracter lors d'un moment de crise ou lors d'une période de bouleversement trop rapide. Dans une métropole telle que Montréal, la présence et l'importance des commerçants parmi les suicidés ne surprennent pas les lecteurs qui y voient souvent la conclusion d'un drame familial et économique personnel : la faillite, la banqueroute, voire l'enfermement et la honte. La Presse mentionne, malgré tout, quelques suicides d'agriculteurs, donnant lieu toutefois à moins d'articles que ceux consacrés aux artistes (8,5 %). Il importe également de noter que le suicide des prisonniers, pratiquement jamais évoqué auparavant dans l'espace public, perce le mur du silence et de l'indifférence (5 %). Un conseiller municipal figure parmi la recension des suicidés de l'année 1890 ; il est possible de considérer qu'il appartient au milieu populaire car il demeurait à l'est, à Saint-Charles de Bellechasse, petite communauté proche de Québec²³.

Tous les articles, toutefois, ne sont pas prolixes. Allusifs, elliptiques, partiels, ils ne fournissent presque jamais des renseignements de même nature et sont, très souvent, silencieux ou allusifs sur de nombreux points. L'Avenir de la Vienne omet dans 20 % des articles de préciser la profession. Parfois le « petit reporter » évoque la famille unetelle sans autre précision. D'autres fois, quand le suicide concerne une femme, le journaliste considère qu'elle n'a pas d'activité bien précise, qu'elle est mère au foyer, ou parce qu'épouse de paysan, elle n'a pas d'existence professionnelle. Dans La Presse, le métier n'est pas rapporté dans près de 30 % des articles de l'année et concerne, une fois sur deux, une femme. La lecture attentive de la rubrique des faits-divers permet cependant de deviner dans certains cas

23. La Presse, 17 mars 1890, p. 1.

le monde du travail dans lequel évoluaient les désespérés : l'un appartenait à une famille respectable²⁴, un autre s'est donné la mort à l'arrière d'une boutique de barbier²⁵.

Contrairement aux moyens, les deux quotidiens indiquent souvent la profession dès le titre. L'Avenir de la Vienne la mentionne presque systématiquement lorsqu'il s'agit d'un militaire. Dans les représentations collectives, le suicide apparaît tantôt comme un geste de grande lâcheté, tantôt comme un acte de grand courage. Étudiant les faits divers sur une longue période, Marine M'Sili montre que la mort volontaire d'un soldat constitue une rupture du stéréotype. Dans les perceptions du suicide ordinaire, les lecteurs ne s'attendent pas à ce que la victime soit un militaire²⁶. La Presse a choisi une autre ligne éditoriale, correspondant aux cas figurant dans ses colonnes. Le journal préfère mettre l'accent sur les exceptions : le conseiller municipal est placé dans un titre. Au fil de l'année viennent le rejoindre un marchand et un riche cultivateur²⁷. Le journaliste signale ce dernier cas parce qu'il lui paraît étonnant ; il n'évoque ni la mélancolie, ni la difficulté de vivre, ni la mésentente avec les autres et soi-même. L'analyse un peu courte s'interroge malgré tout sur la logique du geste : pourquoi un personnage appartenant à un milieu aisé qui n'a pas à craindre un retour de fortune en vient-il à se tuer ? Cela se conçoit pour les déshérités mais pour ceux qui connaissent l'aisance, l'acte apparaît incongru. Les perceptions du suicide restent en définitive assez sommaires, assez proches du sens commun, soulignant qu'il y a une incompatibilité entre l'action et la personne à laquelle est attribué le geste du malheureux. Le stéréotype est rompu. Cet exemple montre bien que, malgré les informations fournies relatives à la profession, elles ne sont pas suffisantes pour comprendre le suicide et donner une explication.

Les « causes »

Le suicide reste une énigme. Certes le geste ne s'inscrit pas dans l'instant, il nécessite une « résolution » conduisant au passage à l'acte. Aussi nombre de journaux se préoccupent de fournir à leurs lecteurs une explication²⁸. Pourtant, une fois sur place, même après avoir interrogé les proches et les voisins, de nombreux journalistes ne parviennent pas à éclaircir les suicides dont ils rendent compte. Le constat est plus net pour les faits-diversiers de L'Avenir de la Vienne. En effet, dans près de 60 % des cas, aucune logique n'est proposée quant aux gestes des infortunés du destin. Dans La Presse, les « causes inconnues » restent importantes, mais elles ne dépassent pas 32 %.

24. La Presse, 28 février 1890, p. 1.

25. La Presse, 3 décembre 1890, p. 3.

26. M'SILI, Marine, *Le Fait divers...*, op. cit., p. 112.

27. La Presse, 25 novembre 1890, p. 4.

28. AMBROISE-RENDU, Anne-Claude, *Petits Récits...*, op. cit., p. 160-161.

Lorsque les causes probables sont connues, elles sont, pour beaucoup d'entre elles, stéréotypées afin « d'habiller le suicide de rationalité²⁹ » ; et en effet, les journalistes établissent une sorte de liste des causes explicatives. Elles permettent ainsi de proposer des modèles de conduites suicidaires qui échapperaient à l'aléatoire et au mystère. Les deux quotidiens étudiés ici n'y échappent pas. Ainsi, dans La Presse, le premier motif du suicide est, avec 26 % des cas signalés, la folie. Dans L'Avenir de la Vienne, cette dernière ne représente qu'un peu plus de 7 % des affaires suicidaires bénéficiant d'un traitement médiatique. Ce faible taux s'explique par celui très élevé des causes inexpliquées, comme si les journalistes ne voulaient évoquer ni la dégénérescence, ni la fureur, ni la démence. En ce qui concerne La Presse, si la folie est davantage signalée, c'est probablement parce que la société montréalaise y est davantage confrontée et parvient à mettre des mots sur des conduites. Dans une étude fine, François Bordeleau montre bien que la folie est la première cause des suicides à Montréal à la fin du XIX^e siècle, du moins de 1893 à 1898³⁰. Il convient de rappeler que depuis la fin du XVIII^e siècle, beaucoup de théories ont cherché à apprivoiser le suicide et à lui donner le statut d'un objet scientifique. Le suicide serait ainsi l'aboutissement d'une forme d'aliénation mentale. C'est notamment la thèse célèbre d'Esquirol (1838) reprise et complétée plus tard par le D^r Bourdin en 1845³¹. Pour autant, la notion d'aliénation mentale reste vague, rarement définie et réservée à un cercle étroit de spécialistes. De la sorte, les journalistes ont le sentiment de ne pas disposer de connaissances bien établies ; eux-mêmes ne se préoccupent guère de compléter leur savoir en la matière. Aussi, dans les deux quotidiens, le vocabulaire est souvent flottant. À tour de rôle et parfois dans le même article, les termes « dérangements cérébraux », « aliénation mentale », « folie », « démence », « facultés mentales diminuées », « fureur » sont utilisés comme équivalents. Cependant, les journalistes ont l'impression d'être confrontés à deux sortes de folie : tout d'abord, celle qui se manifeste brusquement, sans signe avant-coureur, « devenu subitement fou », « accès de folie », puis celle qui s'inscrit dans la durée. Les proches et les voisins sont capables de signaler des gestes singuliers, des paroles incohérentes, une attitude jugée étrange qui ont précédé le passage à l'acte, parfois quelques semaines avant, d'autres fois plusieurs années avant : il « donnait des signes d'aliénation mentale », « depuis un mois donnait des marques de folie ». Le motif de la folie s'avère commode pour expliquer l'inexplicable. Il remplit également une autre fonction puisqu'il offre le moyen de se délivrer de la culpabilité collective qui naît toujours lorsque l'un des membres du groupe se suicide. Ainsi le suicide est pensé comme un geste individuel à l'écart des transformations de la société. De la sorte, la presse n'évoque pas le monde qui a changé et semble parfois vivre à un rythme trépidant. La période correspond aussi en France à la grande crise

29. M'SILI, Marine, *Le Fait divers...*, op. cit., p. 109.

30. BORDELEAU, François, *Le Suicide...*, op. cit., p. 88.

31. HALBWACHS, Maurice, *Les Causes...*, op. cit., p. 286.

des années 1880 qui n'est pas encore arrivée à son terme, et pourtant la thèse de la « désintégration sociale³² » n'est jamais évoquée, ce qui permet de s'abstenir de porter un jugement sur la santé sociale de la société dans laquelle on vit³³. Les années 1890, toujours dans le cas de la France, correspondent aussi à des mouvements de population allant des campagnes vers les villes, nombre de migrations saisonnières devenant définitives. Le suicide est parfois considéré comme une échappatoire, une façon radicale d'oublier les problèmes financiers dans lesquels on se débat. La part réservée à cette hypothèse est presque commune aux deux journaux (6 % pour La Presse et 7 % pour L'Avenir de la Vienne).

Les autres causes du suicide, du moins dans les colonnes de La Presse, sont reliées au sentiment amoureux, à l'amour contrarié, impossible ou malheureux. Près de 23 % des articles relatifs à la mort volontaire y voient le point de départ du drame. En revanche, dans L'Avenir de la Vienne, la passion amoureuse ou l'amour sensuel n'apparaît jamais. Et pourtant les « chagrins d'amour » font partie des motifs ordinaires des suicides, largement abordés par la littérature qui en a fait le dénouement de nombre d'intrigues amoureuses. Il est possible de les qualifier de « deuil » pour reprendre l'analyse de Jean Baechler³⁴. En effet, le suicide serait provoqué par la perte de ce qui était situé au cœur de l'existence pour le futur suicidé.

Certaines causes n'apparaissent que dans un seul des deux quotidiens étudiés. Pour L'Avenir de la Vienne, l'honneur serait ainsi à l'origine de la majorité des suicides de militaires, avec un peu plus de 21 % des causes mentionnées. La discipline dans les casernes et les humiliations complètent le domaine du suicide dans les casernes. Dans La Presse, l'alcoolisme et le désespoir, proche de la mélancolie, ne sont pas absents des articles et représentent chacun près de 6 % de notre corpus. L'ivrognerie et la dipomanie dans les ouvrages savants sur le suicide sont bien considérées comme des facteurs aggravants du suicide, renforçant les idées noires ou facilitant le passage à l'acte³⁵.

Il arrive parfois que les suicidés aient laissé des lettres, permettant d'entrevoir « l'âme des désespérés », de se rapprocher des derniers mots de la vie d'un homme ou d'une femme avant le geste extrême qu'il se propose d'accomplir. Selon L'Avenir de la Vienne, seules deux lettres ont été trouvées non loin du corps mort. Les raisons figurant dans ces ultimes missives ne concernent que des soldats qui tentent parfois maladroitement d'invoquer la dureté du service militaire et avouent leur peur d'être jugés par leurs supérieurs. Dans La Presse, quatre articles font mention de l'existence d'un témoignage écrit justifiant, aux yeux des malheureux et de ceux qui découvriront la scène du drame, le passage à l'acte. Trois lettres

32. Ibidem, p. 337.

33. AMBROISE-RENDU, Anne Claude, *Petits Récits...*, op. cit., p. 165.

34. VOLANT, Éric (dir.), *Adieu, la vie... Étude des derniers messages laissés par des suicidés*, Québec, Éditions Bellarmin, 1990, p. 64-65.

35. Ibidem, p. 297.

se rapportent à des déboires sentimentaux ou à des « problèmes d'amour » ; une missive fait part du mal de vivre et exprime un sombre désespoir et la résolution farouche d'en finir avec l'existence : « Je suis las de vivre et il n'y a plus de joie pour moi sur la terre³⁶. » Dans une étude nécessaire sur les derniers messages laissés par des suicidés, Éric Volant estime que ces lettres n'ont pas toujours de destinataire défini, elles sont surtout des adieux à la vie. De la sorte, elles donnent des informations sur les raisons du geste, sur un certain état d'esprit mais elles doivent contribuer à donner de soi une certaine image³⁷.

Dans les deux quotidiens francophones analysés, les motifs sont parfois intégrés au titre. L'Avenir de la Vienne se contente d'une formule un peu générale comme « Drame de la misère ». La Presse l'utilise également mais les journalistes font preuve en la matière d'une plus grande inventivité n'hésitant pas à faire figurer : « Suicide par jalousie », « Un drame de l'amour », « Amour désespéré ».

Annoncer les suicides

Si les suicides sont malgré tout annoncés dans la presse, c'est que la parution d'articles les mettant en scène correspond à des intentions variées, difficilement identifiables. Toutefois, la morbidité prend une place grandissante dans la « civilisation du journal » à partir des années 1880. La tendance est générale et se retrouve dans tous les périodiques. Aussi, tout ce qui se rapporte à la mort, aux cadavres, aux accidents de toutes sortes fait partie de l'univers journalistique et correspond à l'horizon d'attente du lecteur. Sans doute, peut-on affirmer que plus un événement est mortel, plus il a de chance d'être constitué en fait divers, notamment les suicides³⁸. Les deux quotidiens étudiés ici ne font pas exception, 91 % des actes suicidaires signalés dans La Presse et 71 % dans L'Avenir de la Vienne étant mortels.

Il convient également de souligner que certains suicides sont évoqués parce qu'ils correspondent à des « représentations de structures » que l'on rencontre avec les faits divers relevant du « comble » et de la « coïncidence ». Le premier trouve place dans L'Avenir de la Vienne au sujet d'un soldat qui se suicide alors qu'il était libérable le mois suivant³⁹. Cette figure articule les occurrences les plus surprenantes, dont l'énoncé est sous-tendu par « une relation d'incompatibilité entre des connotations » dont le sens se trouve dans l'inconscient collectif⁴⁰. La « coïncidence » peut être illustrée par un article paru dans La Presse rapportant qu'une jeune fille, en se jetant du haut de Notre-Dame de Paris, tombe « sur un enfant et un homme qui

36. La Presse, 19 août 1890, p. 1.

37. VOLANT, Éric (dir.), *Adieu, la vie...*, op. cit., p. 16-17.

38. M'SILI, Marine, *Le fait divers...*, op. cit., p. 77.

39. L'Avenir de la Vienne, 11 décembre 1890, p. 1.

40. AUCLAIR, Georges, *Le Mana quotidien...*, op. cit., p. 91.

passaient au même instant à l'angle de la cathédrale⁴¹ ». La coïncidence, qu'elle soit structurée par un contraste, comme ici, ou par une ressemblance, laisse entrevoir « l'éventualité d'un rapport de causation magique dont le principe réside dans quelque forme de surnaturel⁴² ». À ces aspects s'ajoute la rareté d'une information ou son caractère insolite. Est rare tout fait par lequel une action est non conforme à la représentation sociale prévalente de cette action⁴³. C'est pourquoi La Presse fait état du suicide d'un professeur de médecine à Saint-Petersbourg, qui, après un cours sur l'acide, met en pratique la théorie exposée et s'empoisonne devant ses élèves⁴⁴.

Les critères de proximité que l'on ne saurait ramener à quelques éléments simplistes sont assez complexes⁴⁵ et doivent rapprocher le journal de ses lecteurs en leur donnant le sentiment d'une certaine familiarité. La proximité est d'abord géographique. Plus le drame est proche et plus le journaliste donne des détails et plus le lecteur trouve d'intérêt dans sa lecture. Toutefois, cette volonté de se rapprocher dans le domaine du suicide se remarque davantage dans L'Avenir de la Vienne (57 %) que dans La Presse (23 %). Précisons que l'organe québécois publie beaucoup d'articles de faits divers se déroulant aux États-Unis. Après la proximité spatiale, existe encore une proximité politique. Les « petits reporters » s'alimentent en faits divers là où ils se fournissent en nouvelles politiques. Ainsi, La Presse couvre en 1890 l'actualité russe et les nombreux attentats perpétrés contre la personne du tsar. Attentifs à ce qui se passe dans cette partie du monde, les journalistes sont mieux renseignés sur toutes sortes de faits, dont les suicides ; trois d'entre eux deviennent l'objet d'un article. Quant à L'Avenir de la Vienne, elle rapporte le suicide d'un militaire qui a eu lieu à Oran⁴⁶. Comme le drame a pour cadre l'Algérie, colonie française depuis 1830, que des soldats poitevins y ont été affectés, ce fait divers morbide semble proche. Enfin, la dernière grande catégorie de proximité peut être qualifiée de culturelle et ne concerne pour l'année 1890 que La Presse. Quatre articles relatent des suicides qui ont pour cadre la France et qui sont annoncés à l'occasion de critiques littéraire ou de récits de voyage.

Au total, la comparaison des faits divers se rapportant aux suicides dans les deux quotidiens francophones choisis montre des différences significatives. Les représentations de la mort volontaire, du statut des désespérés, des raisons de leur geste et du cadre dans lequel il s'accomplit construisent une sorte d'imaginaire spécifique aux deux sociétés française et québécoise. L'Avenir de la Vienne insiste sur l'asphyxie comme moyen, sur la place des militaires, sur l'honneur comme cause. En comparaison, La Presse met l'accent sur les armes à feu et l'empoisonnement, les com-

41. La Presse, 29 mai 1890, p. 1.

42. AUCLAIR, Georges, Le Mana quotidien..., op. cit., p. 76.

43. Ibidem, p. 45.

44. La Presse, 8 novembre 1890, p. 8.

45. M'SIL, Marine, Le Fait divers..., op. cit., p. 81-83

46. L'Avenir de la Vienne, 11 décembre 1890, p. 1.

merçants, la folie et l'amour. Les suicides extraordinaires sont davantage présents dans La Presse, comme si le « sensationnalisme », devenu stratégie éditoriale, était plus fortement privilégié pour se mettre à l'unisson d'une presse américaine qui impose un modèle de journalisme. Sans doute, l'un des périodiques a un lectorat davantage rural que l'autre qui s'adresse à des lecteurs urbains, mais les différences constatées ont d'autres origines. L'importance du tirage, les traditions sociétales, le système d'encadrement de chaque société, l'urbanisation... expliquent que la mort n'est pas perçue de la même manière et que la destruction de soi n'est pas présentée de la même façon. Nul doute qu'il faudrait poursuivre l'enquête dans le temps et auprès d'autres journaux, mais d'ores et déjà il est possible d'affirmer que la présentation de la mort volontaire est bien, à l'ère de la culture de masse qui s'affirme, une construction médiatique reflétant des identités collectives spécifiques.

RÉSUMÉ

Cet article entend comparer un type de faits divers relatif à la mort volontaire à partir de deux journaux francophones, de part et d'autre de l'Atlantique. Le premier est le grand quotidien montréalais, le second est l'un des deux périodiques les plus diffusés dans le département de la Vienne. Aussi, il s'agit d'abord de se demander quelle place chaque rédaction accorde-t-elle au suicide. Dans les façons d'en rendre compte et de les mettre en scène quelles différences peut-on constater ? Au-delà du simple constat il convient de s'interroger sur l'existence de deux visions du monde et de deux cultures.

ABSTRACT

This article intends to compare various "faits divers" dealing with suicide, starting from two French-speaking newspapers, on both sides of the Atlantic. The first newspaper is the great Montreal daily newspaper, the second one is one of the two newspapers the most diffused into the Vienne department. Consequently it's firstly a question of wondering which place each editorial staff grants to suicide. And to determine which differences can be noted in the way of giving an account of them and of staging them in a story. Beyond a simple observation it is a means to wonder about two different visions of the world and two different cultures.

